

Restructuration et rénovation énergétique du collège Philippe de Commynes à Niort

Le Conseil départemental porte le projet de la restructuration et la rénovation énergétique du collège par la mise en œuvre des installations suivantes :

- Pilotage et régulation du système de chauffage/refroidissement
- Isolation de la toiture ou des combles
- Isolation des murs
- Changement du système de ventilation
- Isolation des fenêtres et ouvrants
- Modernisation du système d'éclairage
- Changement du système de chauffage
- Mise en place de panneaux solaires photovoltaïques en autoconsommation

L'ambition écologique du projet comprend la réduction de la consommation énergétique sur l'ensemble des fluides et la réduction de la dépendance aux énergies fossiles et plus particulièrement le gaz de réseau avec la pose de 3 pompes à chaleur air/eau.

Le remplacement de l'éclairage par des LED permettra un gain de 59 % d'électricité. Il sera installé des panneaux solaires photovoltaïques d'une puissance totale de 32 kWc en autoconsommation. La production solaire totale, estimée à 42000 kWh, sera autoconsommée à hauteur de 80% et 20% seront injectée sur le réseau. Le taux d'autosuffisance est estimé à 25%.

Ambition du projet en termes d'économies d'énergie :

- 82% de gains énergétique (kWhEF/an)
- 89% de gains GES (TegCO2/an)

La réalisation est prévue d'octobre 2023 à avril 2027.

Ce projet a reçu le soutien de l'Etat par l'attribution d'une subvention imputée sur le programme 380 « Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires – fonds vert ».

Le plan de financement associé à ce projet est le suivant :

DEPENSES TOTALES HT		RESSOURCES TOTALES HT	
Travaux	6 764 788 €	FONDS VERT (16,85 %)	1 140 000 €
		Autofinancement (83,15 %)	5 624 788 €
TOTAL	6 764 788 €	TOTAL	6 764 788 €

Restructuration et rénovation énergétique du collège Gérard Philippe à Niort

Ce projet va permettre de réduire la consommation énergétique sur l'ensemble des fluides : électricité et gaz de ville.

Les travaux d'isolation thermique, le remplacement des équipements de chauffage vétustes et obsolètes, la mise en place d'une VMC double Flux avec détection de CO2 permettront de réduire les consommations de gaz.

En termes de chauffage la consommation en énergie fossile gaz sera réduite de 68 %.

La pose de panneaux solaires photovoltaïques d'une puissance de 36 kWc en autoconsommation va aussi permettre de réduire notre consommation d'électricité.

Cet équipement sera installé sur le bâtiment externat et alimentera l'ensemble du collège.

La production solaire est estimée à 35 000 kWh avec un taux d'autosuffisance de 25%.

Ambition du projet en termes d'économies d'énergie :

- Gain énergétique estimé (en %) : 62
- Emissions de GES évitées (en %) : 66

La réalisation est prévue de mars 2025 à avril 2027.

Ce projet a reçu le soutien de l'Etat par l'attribution d'une subvention imputée sur le programme 380 « Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires – fonds vert » du budget 2024.

Le plan de financement associé à ce projet est le suivant :

DEPENSES TOTALES HT		RESSOURCES TOTALES HT	
Travaux	5 908 660 €	FONDS VERT (16,92 %)	1 000 000 €
		Département des Deux-Sèvres (83,08 %) - Autofinancement	4 908 660 €
TOTAL	5 908 660 €	TOTAL	5 908 660 €



Amélioration énergétique de la Direction du service départemental d'incendie et de secours des Deux-Sèvres (SDIS 79)

Avec le projet déposé le conseil départemental prévoit de réduire drastiquement la réduction des consommations énergétiques des bâtiments administratifs et de formation sur le site du SDIS79. En effet, la refonte complète de l'enveloppe extérieure permettra non seulement d'améliorer le confort des usagers été comme hiver, mais aussi de réduire les besoins en chauffage l'hiver.

De plus, le remplacement des systèmes de ventilation conduira à améliorer le renouvellement d'air et réduire la consommation énergétique par rapport aux systèmes vieillissants actuellement en place.

Enfin, le remplacement de la chaudière gaz par une chaufferie biomasse permettra également de réduire les consommations énergétiques mais surtout de réduire de manière considérable les émissions de gaz à effet de serre pour l'ensemble du site.

Ambition écologique du projet :

- Gain énergétique estimé (en %) : 54 %
- Emissions de GES évitées (en %) : 72 %

La réalisation est prévue de décembre 2024 à novembre 2025

Ce projet a reçu le soutien de l'Etat par l'attribution d'une subvention imputée sur le programme 380 « Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires – fonds vert » du budget 2024.

Le plan de financement associé à ce projet est le suivant :

DEPENSES TOTALES HT		RESSOURCES TOTALES HT	
Travaux	1 484 263,27 €	FONDS VERT (40,42 %)	600 000,00 €
		Autofinancement (59,58 %)	884 263,27 €
TOTAL	1 484 263,27 €	TOTAL	1 484 263,27 €